

Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1924)**

Heft 22

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

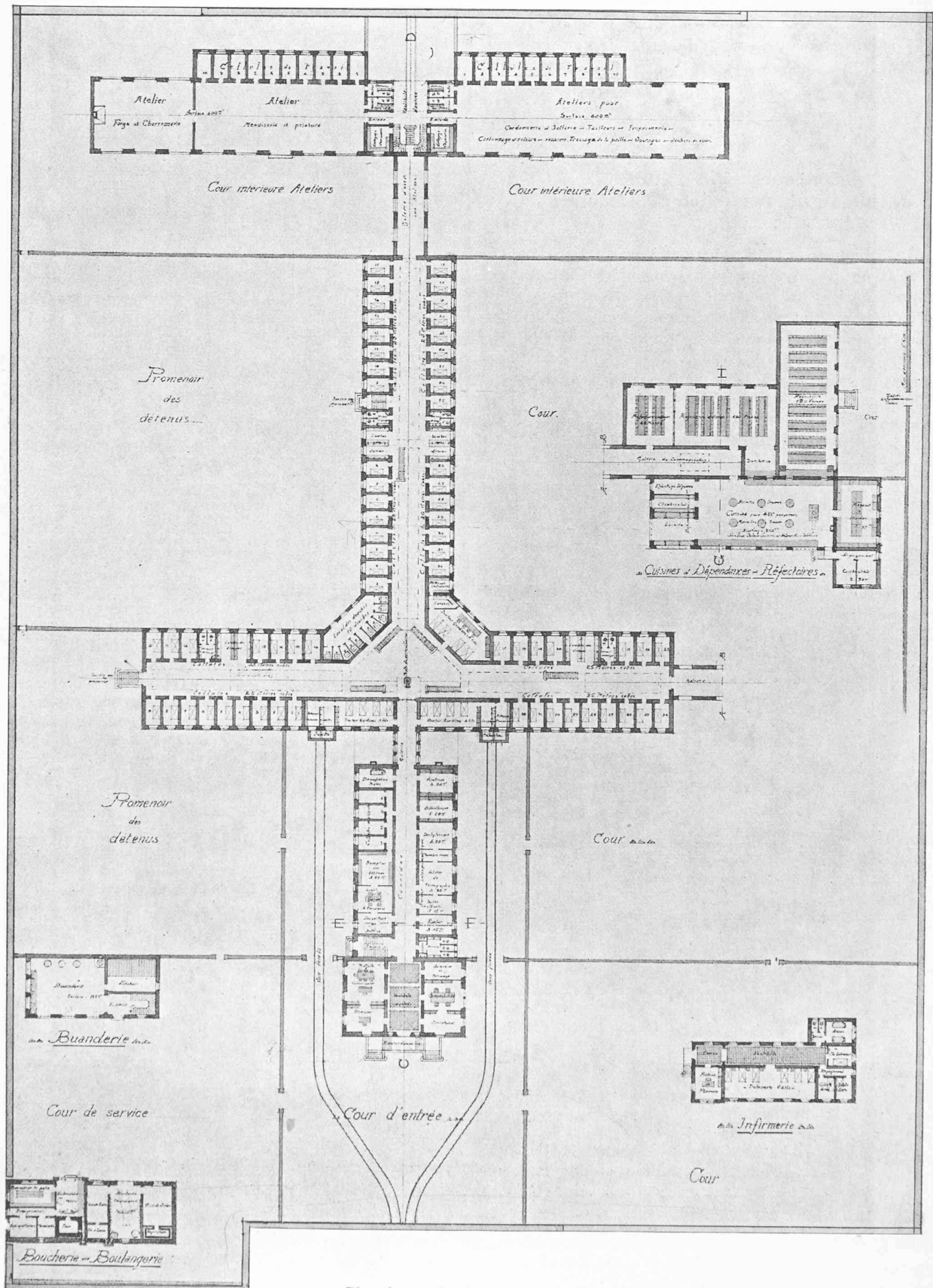
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONCOURS POUR LE PÉNITENCIER DE BOCHUZ



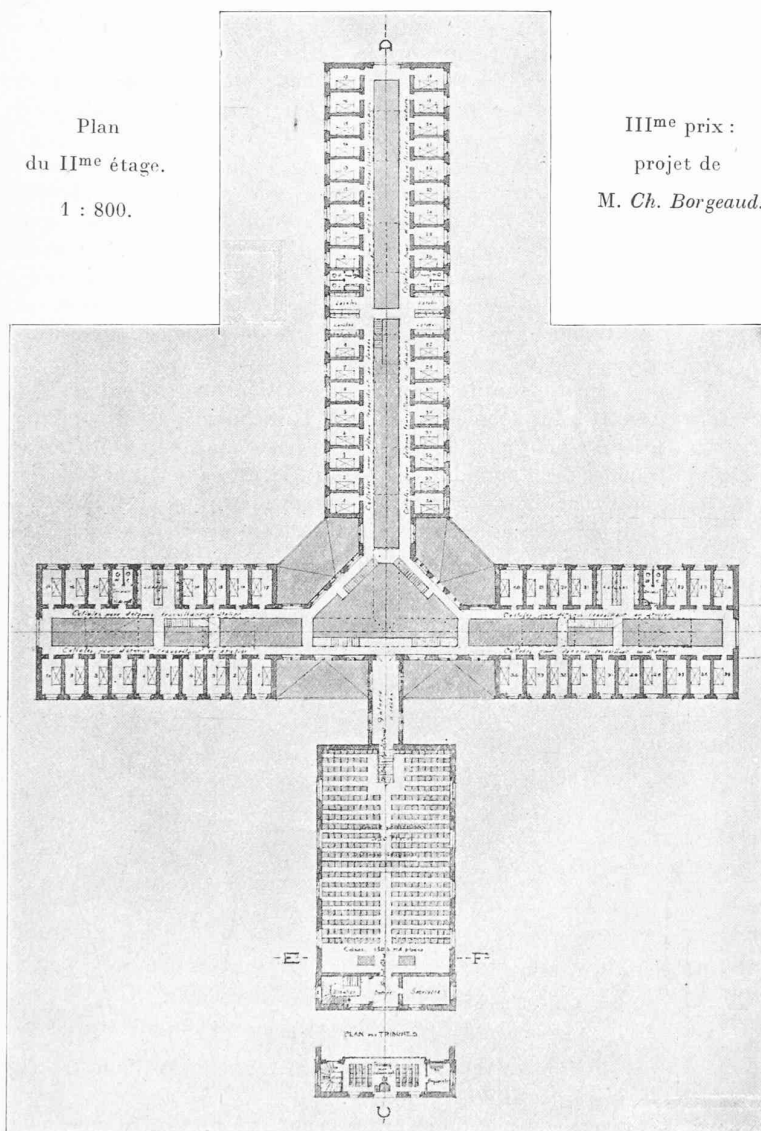
Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 800.

III^me prix : projet « Espérance », de M. Ch. Borgeaud, architecte, à Lausanne.

CONCOURS POUR LE PÉNITENCIER DE BOCHUZ

Plan
du II^{me} étage.
1 : 800.

III^{me} prix :
projet de
M. Ch. Borgeaud.



La surveillance de la température dans les installations de chaudières.

La question de la mesure des températures dans les installations de chauffage n'a jamais été étudiée d'une façon aussi complète qu'à l'heure actuelle. Beaucoup de voix ont signalé le faible rendement et le coût des installations de chauffage et déjà avant la guerre, on a cherché autant que possible à réaliser des économies dans la consommation du charbon. Cependant toute l'attention n'a été réellement concentrée sur ce domaine que lorsque les nécessités économiques ont exigé un rendement maximum dans l'utilisation du charbon pour pouvoir faire face aux difficultés d'importation.

Dans les numéros 17 et 18 du périodique *Siemens* il a été question dans un article sur « Les installations de chauffage », de ces différents modes de récupération de chaleur. Il est certain que dans une installation de ce genre une économie sensible peut déjà être réalisée par le fait de l'utilisation de calories qui allaient être perdues. Mais quel que soit le mode de chauffage, le véritable but économique n'est atteint que lorsque l'on peut maintenir aussi constante que possible

la température des locaux. Ceci ne peut être obtenu que lorsque l'on fait usage de thermomètres placés dans chaque local, fournissant l'indication continue de la température qui doit être maintenue ni trop basse ni trop haute par égard aux ouvriers aussi bien que pour le rendement de leur travail, car il est à considérer qu'à une température trop élevée de 2 à 3° dans chaque local correspond en pure perte une somme sensible de calories. Le contrôle de la température des différents locaux d'une usine peut être fait avec des thermomètres à mercure, quoique leur emploi ne soit guère pratique ; par contre les thermomètres à résistance électrique (voir fig. 1) ont donné de meilleurs résultats, car ils présentent de gros avantages sur les précédents dont le principal est qu'ils peuvent être répartis dans chaque atelier tout en permettant de n'avoir qu'un seul poste de mesure. Il n'est donc plus nécessaire au chauffeur pour relever les indications de chaque thermomètre de se déplacer dans chaque atelier. Ceci est réalisé par le fait que la partie sensible aux variations de température, soit le thermomètre à résistance et l'appareil indicateur, peuvent être montés à distance l'un de l'autre ; tandis que le thermomètre à résistance se placera dans le local dont on désire connaître la température, l'appareil indicateur (fig. 2) sera placé soit dans le local spécial de la chaufferie soit dans le local de service de l'installation de chauffage.

L'indication continue de la température pour une ou deux places de mesure nécessite pour chacune d'elles un appareil indicateur, mais en général telles ne sont pas les nécessités et l'indication successive de chaque poste de mesure remplit exactement le but désiré ; dans ces conditions 30 thermomètres à résistance et plus, peuvent être raccordés à un seul instrument indicateur. Le tableau de mesure comprend à cet effet des commutateurs à bouton à pression reliés à chaque poste de mesure.

En poussant à fond sur un des boutons on met en communication le poste de mesure correspondant avec l'instrument indicateur qui fournira l'indication de la température dudit thermomètre aussi longtemps que l'on n'aura pas pressé sur un autre bouton pour connaître la température d'une autre place, ou pressé sur un bouton spécial pour l'arrêt des indications. Ainsi donc il sera possible au chauffeur de

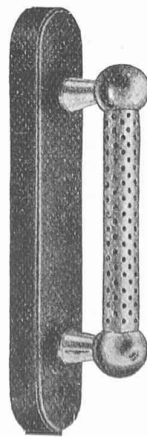


Fig. 1.
Thermomètre à résistance.

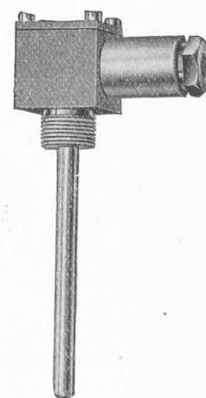


Fig. 3.
Thermomètre pour insertion dans canalisations et réservoirs.